

BUDGET EUROPÉEN 2021 – 2027

À la hauteur de l'Europe de demain ?

Marie SCHULLER

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | JAN 19
Économie sociale



COMPRENDRE POUR AGIR

BUDGET EUROPÉEN 2021 – 2027
À la hauteur de l'Europe de demain ?

Marie SCHULLER
Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. État des lieux	4
1. Processus d'élaboration du budget	4
2. Répartition du précédent budget 2014-2020	4
II. Calendrier des négociations	5
1. Communication du 14 février 2018	5
2. Proposition de la Commission européenne du 2 mai 2018	5
III. Politiques et programmes européens : domaines d'action et nouveautés	6
1. Vue d'ensemble	6
2. Zoom sur...	8
2.1. La politique de cohésion	8
2.2. Le programme Erasmus+	9
2.3. Le programme Horizon Europe	10
2.4. « Digital Europe » : vers une Europe numérique	11
2.5. Le programme LIFE	12
2.6. L'instrument InvestEU	12
IV. Enjeux des négociations	13
1. Un calendrier serré	13
2. Quels moyens...	13
3. ... pour quels objectifs	14
3.1. De nouvelles priorités pour l'Europe de demain	14
3.2. Une Europe plus verte	15
3.3. Une Europe plus solidaire ?	15
3.4. Des coupes budgétaires qui préoccupent	15
CONCLUSION	17
BIBLIOGRAPHIE	18

AVANT-PROPOS

Depuis ses débuts, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS s'intéresse de près au budget européen et à l'impact que celui-ci peut avoir sur l'accès aux financements. Au moment de la préparation du budget 2014-2020, PLS publiait notamment une note d'analyse « Le budget européen 2014-2020 : quels enjeux ?¹ » et une étude intitulée « Les fonds structurels dans le budget européen 2014-2020 : état des lieux et enjeux pour l'économie sociale² ».

Le budget européen concrétise les objectifs politiques de l'Union européenne (UE) et les domaines d'action auxquels des moyens financiers seront plus ou moins accordés. Il s'agit donc d'un élément essentiel du fonctionnement de l'UE, mais aussi une source de tensions et de bras de fer entre les différentes parties prenantes. En effet, le budget européen reflète les choix politiques que doivent faire les décideurs européens. C'est pourquoi POUR LA SOLIDARITÉ-PLS s'intéresse au budget comme outil porteur de décisions pour l'avenir de l'ensemble des citoyens européens !

En 2018, la Commission européenne a présenté son projet de budget pour la période 2021-2027. 2019, année des élections du Parlement européen, sera aussi l'année où les États membres, réunis en Conseil européen, devront se positionner et trouver un consensus entre des intérêts nationaux divergents.

Les négociations du prochain budget sont en cours, c'est donc un sujet d'actualité houleux que POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, dans la continuité de ses travaux précédents, présente et analyse pour vous dans cette note d'analyse. Bonne lecture !

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink

¹ Marine Hurard, « Le budget européen 2014-2020 : quels enjeux ? », *Pour la Solidarité*, Coll. Note d'analyse, septembre 2011.

² Elise Dubetz, « Les Fonds structurels européens : une opportunité pour l'économie sociale ? », *Pour la Solidarité*, Coll. Étude et Dossier, février 2012.

INTRODUCTION

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS s'intéresse au projet de cadre financier pluriannuel (CFP), plus communément appelé budget européen, actuellement négocié par les décideurs européens. Dans cette publication, PLS analyse le calendrier des négociations, le contenu de la proposition de la Commission européenne et les enjeux qui lui sont sous-jacents.

Le 2 mai 2018, la Commission européenne (CE) a proposé un **projet de CFP pour la période 2021-2027**. C'est désormais au tour du Conseil de réagir. Ensuite, le Parlement européen sera consulté, mais ce sera au Conseil de ratifier le texte final. Le **poids des États membres** dans les négociations est donc important. Au cœur de ces négociations, nous pouvons distinguer **deux principaux enjeux** auxquels les décideurs européens doivent répondre :

1. La **hauteur de la contribution** des États membres au budget, et des objectifs politiques ambitieux.
2. Les **politiques** qui seront privilégiées et celles qui verront leur budget diminué.

À ces deux enjeux, vient s'ajouter une nouvelle donnée dont il faudra tenir compte : le **départ du Royaume-Uni** de l'Union européenne (UE). En effet, c'est l'absence d'un contributeur important au budget européen qu'il faudra compenser.

« Aujourd'hui est un jour important pour notre Union. Le nouveau budget est une occasion de façonner notre avenir en tant qu'Union nouvelle, ambitieuse, à 27 États membres liés entre eux par la solidarité. Dans la proposition présentée ce jour, nous exposons à la fois notre vision du type d'Union à laquelle nous aspirons et un programme pragmatique pour la réaliser. Pour la première fois de notre histoire, un mécanisme de protection de l'état de droit permettra d'assurer la bonne gestion financière du budget de l'Union et de protéger l'argent du contribuable. La balle est à présent dans le camp du Parlement et du Conseil. Et j'estime nécessaire que nous nous efforcions de trouver un accord avant les élections du Parlement européen l'année prochaine. »

Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, le 2 mai 2018³

Les négociations du prochain CFP se déroulent alors que l'Europe est à un tournant de son histoire. Face à la montée de l'euroscpticisme, à la question migratoire, à l'urgence climatique et aux défis du numérique, les décideurs européens doivent faire des choix. D'emblée, il apparaît que **la transition** est un mot-clé, le leitmotiv de ces négociations. Transition vers une Union européenne de la défense, mais aussi Transition économique, écologique et numérique ! En effet, une Europe plus verte et plus connectée sont deux thématiques transversales qui se retrouvent dans plusieurs politiques et/ou programmes européens. Mais assurer une Transition juste vers le développement durable passe également par une Transition sociale et solidaire. Nous le verrons, l'instrument InvestEU, le principe de conditionnalité et la prise en considération du Socle européen des droits sociaux sont des avancées en ce sens. Mais le futur budget européen est encore en cours de négociation et rien n'est acté. Ce sera-t-il suffisant ?

Les **prochains mois seront décisifs**. Alors que la Commission européenne souhaite que le budget soit voté d'ici les élections européennes de 2019, les observateurs estiment plutôt que celui-ci sera adopté à la fin de l'année 2019, voire début 2020.

³ Commission européenne, Budget de l'UE : la PAC après 2020, juin 2018.

I. ÉTAT DES LIEUX

1. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET

Le budget européen, appelé cadre financier pluriannuel (CFP), est un instrument essentiel des politiques de l'Union européenne (UE) puisqu'il fixe les dépenses et les recettes de l'UE pour une période de **7 ans**. Le CFP impose la **discipline budgétaire**, c'est-à-dire l'**équilibre entre les dépenses et les recettes, principe fondateur du budget européen**. En effet, le montant des recettes « ressources propres » alimentant le budget correspond au montant des dépenses financées par celui-ci. L'Union ne peut emprunter de l'argent et le budget de l'UE ne peut jamais être en déficit.

La répartition du budget de l'UE est décidée conjointement par la Commission, le Conseil et le Parlement, selon une **procédure législative spéciale**⁴. Concrètement, la Commission européenne propose un projet de budget. Ensuite, le Conseil européen revoit le texte qui doit être approuvé à la majorité par le Parlement européen. Pour finir, le Conseil ratifie le texte final.

Le CFP détermine les **priorités et limites budgétaires** à long terme de l'UE, permettant ainsi la planification efficace des programmes de financement. Le CFP actuel couvre la période 2014-2020 et s'élève à environ 1.000 milliards d'euros. Actuellement, le budget européen équivaut à 1 % de la richesse européenne alors qu'il représentait 1,25 % du RNB en 1999⁵. **Les négociations concernant le CFP 2021-2027 sont en cours.**

Au sein du budget, il existe trois types essentiels de **ressources propres** (99% du budget UE) :

1. Les **contributions des États membres** sur la base de leur niveau de revenu, mesuré par le revenu national brut (RNB). Pour le budget 2014-2020, la contribution des États membres représente 76% du budget UE.
2. La **TVA**.
3. Les **droits de douane** perçus aux frontières extérieures de l'UE.

1% du budget provient « **d'autres ressources** », à savoir des prélèvements sur les salaires des fonctionnaires de l'UE, des montants non dépensés des budgets précédents ou encore des amendes pour non-respect des règles de concurrence.

2. RÉPARTITION DU PRÉCÉDENT BUDGET 2014-2020

Le précédent CFP couvrant la période 2014-2020 était défini suivant six grands domaines de dépenses qui incluent chacun différents programmes : 1) **Croissance intelligente et inclusive** (1a. compétitivité pour la croissance et l'emploi, ce qui comprend la recherche et l'innovation, mais aussi l'éducation, la politique sociale, les transports, le soutien aux entreprises, etc. 1b. cohésion économique, sociale et territoriale, incluant la politique de cohésion), 2) **Croissance durable et les ressources naturelles**, à savoir la politique agricole commune (PAC), la politique commune de la pêche et différentes mesures environnementales, 3) **Sécurité et citoyenneté**, ce qui comprend autant la gestion des affaires intérieures que la protection des frontières extérieures, mais aussi les questions de santé publique, de

⁴ Art. 312 TFUE pour le CFP : « Le Conseil, statuant conformément à une procédure législative spéciale, adopte un règlement fixant le cadre financier pluriannuel. Il statue à l'unanimité, après approbation du Parlement européen, qui se prononce à la majorité des membres qui le composent ». Art. 314 TFUE pour le budget annuel.

⁵ Isabelle Thomas, « Budget européen : l'heure de vérité », *Ouest-France*, 20 mars 2018.

culture et les programmes liés à la jeunesse, 4) **L'Europe dans le monde**, donc la politique étrangère européenne (excepté le Fonds européen du développement), 5) **Administration**, et 6) **Compensations**⁶.

II. CALENDRIER DES NÉGOCIATIONS

1. COMMUNICATION DU 14 FÉVRIER 2018

Dans une Communication du 14 février 2018⁷, la Commission **annonce son projet de CFP** et rappelle que les avantages des programmes financés par le budget européen sont multiples :

- Convergence économique de régions moins développées,
- Renforcement du marché unique et création d'emplois,
- Amélioration de la qualité de vie via la recherche,
- Mobilité : acquisition de nouvelles compétences professionnelles, sociales, culturelles, linguistiques, etc.

La Commission européenne entend également **moderniser et rationaliser le budget UE** :

- **Rationalisation des règles et procédures** par la mise en place d'un instrument unique de soutien des investissements, InvestEU.
- **Flexibilité budgétaire** : possibilité que les fonds engagés, mais non utilisés, soient transférés vers une réserve de l'Union visant à répondre à des défis communs.
- Lier les versements de financements du budget de l'UE au respect des valeurs européennes, notamment **l'État de droit**.

La Commission souligne également l'importance de réformer le volet « recettes » du CFP via l'implémentation de **nouvelles ressources propres** comme le système d'échange de quotas d'émissions de CO₂, une réforme de la ressource TVA, une assiette commune simplifiée pour l'impôt sur les sociétés et le « seigneurage », c'est-à-dire les revenus de la Banque centrale européenne engendrés par les émissions d'euros.

Ces propositions ont été débattues le **23 février 2018** lors d'une **réunion informelle des chefs d'État et de gouvernement européens** où les thématiques de la migration, de la défense, de la sécurité et du changement climatique ont été abordées⁸.

Le **17 avril** suivant, les eurodéputés ont validé une résolution appelant à maintenir « *un budget ambitieux à la hauteur des enjeux* » pour la politique de cohésion et demandant la simplification de cette politique qui ne peut résolument s'adresser qu'aux Régions/États membres les moins développés⁹. Même dans les pays les plus riches, certaines zones nécessitent des investissements particuliers en raison d'une certaine pauvreté¹⁰.

2. PROPOSITION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DU 2 MAI 2018

Le 2 mai 2018, la Commission européenne a présenté sa **proposition de CFP pour la période 2021-2027**¹¹ pour un budget « *moderne et équilibré* », « *plus simple et transparent* », « *flexible* » et à la

⁶ Commission européenne, rubrique « Budget, cadre financier pluriannuel », mis à jour le 9/01/2018.

⁷ European Commission, 14.02.2018, *op. cit.*

⁸ Jorge Valero, « Les budgets PAC et fonds de cohésion en danger après 2020 », *EurActiv*, 26 février 2018.

⁹ Claire Guyot, « Les eurodéputés tentent de défendre « un budget ambitieux » pour la politique de cohésion », *EurActiv*, 18 avril 2018.

¹⁰ Nikos Lampropoulos, « Oettinger promet des coupes minimales dans les fonds de cohésion », *EurActiv*, 23 mars 2018.

¹¹ Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend », 2 mai 2018.

hauteur des ambitions européennes et représentant environ 1.11% du Revenu national brut (RNB) européen¹².

La proposition de la Commission s'articule autour des sept domaines d'action ci-dessous, au sein desquels différents programmes et politiques s'intègrent. Par exemple, la politique de cohésion et le programme Erasmus+ font partie de l'axe « cohésion et valeurs » ; la politique agricole commune (PAC) et le programme LIFE s'inscrivent dans le domaine « ressources naturelles et environnement » ; etc.

LE NOUVEAU CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2021-2027
UN BUDGET POUR UNE UNION QUI PROTÈGE, QUI DONNE LES MOYENS D'AGIR ET QUI DÉFEND

En milliards d'euros, prix courants



Source : Commission européenne¹³

III. POLITIQUES ET PROGRAMMES EUROPÉENS : DOMAINES D'ACTION ET NOUVEAUTÉS

La proposition de CFP 2021-2027 est en cours de négociation. Aucune proposition n'a encore été adoptée. Cependant, dans cette section, nous présenterons **certaines nouveautés envisagées** : la politique de cohésion, le programme Erasmus+, le programme Horizon Europe, le programme pour une Europe numérique, le programme LIFE et le nouvel outil InvestEU.

1. VUE D'ENSEMBLE

Quelles sont les nouveautés qui apparaissent dans la proposition de la Commission européenne¹⁴ ?

- La **gestion des frontières extérieures, des migrations et de l'asile** bénéficiera d'une enveloppe d'environ 33 milliards d'euros (montant actuel: 13 milliards d'euros).

¹² Commission européenne, « La Commission invite les dirigeants à ouvrir la voie à un accord sur un budget de l'UE moderne, équilibré et équitable pour l'avenir », Communiqué de presse, Bruxelles, 4 décembre 2018.

¹³ Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend », 2 mai 2018.

¹⁴ Cécile Ducourtieux, « La Commission européenne présente un budget 2021-2027 ambitieux, mais explosif », *Le Monde*, 2 mai 2018.

- 13 milliards d'euros seront alloués à la **création d'un Fonds de la défense** et une enveloppe de 4,8 milliards d'euros accordée à la **politique de sécurité et de défense**. De plus, la **mobilité militaire** dans l'ensemble de l'UE sera financée à hauteur de 6,5 milliards d'euros grâce au mécanisme pour l'interconnexion en Europe.
- Introduction du **principe de conditionnalité** :
 - Respect de l'**État de droit** comme principe conditionnant l'accès aux Fonds européens de cohésion sur simple recommandation de la Commission validée par le Conseil (majorité qualifiée inversée nécessaire pour bloquer la mesure).
 - **Accueil et intégration des migrants** profiteront d'une partie du Fonds social européen.
- Proportionnellement au budget européen total pour la période 2021-2027 et aux financements accordés aux autres politiques et programmes, il y aura des **coupes franches dans la PAC et dans la politique de cohésion, donc dans les Fonds structurels**.
- Le budget alloué au programme **Erasmus** sera **doublé** (30 milliards d'euros pour Erasmus+ et 1,3 milliard d'euros pour le corps européen de solidarité).
- **Revalorisation** du budget dédié à la **recherche et l'innovation** qui augmentera de 50% et comprendra une enveloppe de 100 milliards d'euros réservée pour les programmes phares Horizon Europe et Euratom, ainsi qu'un budget réservé à l'investissement numérique.
- Une **Union économique et monétaire forte et stable** et le renforcement de la zone euro via deux nouveaux instruments :
 - Le **mécanisme européen de stabilisation des investissements**.
 - Le **programme d'appui aux réformes** qui est un soutien financier et technique pour la réalisation de réformes prioritaires, en particulier dans le cadre du Semestre européen.
- **20 à 25%** des dépenses européennes iront dans le sens d'une transition vers une **économie européenne plus verte**, celles-ci couvriront les politiques d'intégration régionale, l'énergie, les transports, la recherche et l'innovation, l'agriculture ainsi que l'aide au développement¹⁵.
- Le financement des **actions extérieures** atteindra 120 milliards d'euros (+26%).
- Introduction de **nouvelles recettes**, proposition dans l'ensemble approuvée par les eurodéputés qui voulaient un élargissement des ressources propres de l'UE¹⁶. Par exemple :
 - Introduction d'**une taxe sur le plastique** pour les pays recyclant moins.
 - 20% des recettes générées par le **système d'échange de quotas d'émission de CO₂**.
 - **Impôt sur les sociétés**.
 - Le « **seigneurage** ».
 - Réforme de la **ressource TVA**.
 - Création d'une taxe sur les **géants du numérique**.
- Élimination progressive (sur une période de 5 ans) des **rabais** accordés aux États membres.
- Faire passer de 20% à 10% le montant provenant des **droits de douane** et conservé par les États membres.

¹⁵ Frédéric Simon, « Bruxelles verdit le budget européen », *EurActiv*, 3 mai 2018.

¹⁶ Catherine Stupp, « L'augmentation des ressources propres de l'UE ravit les eurodéputés », *EurActiv*, 3 mai 2018.

2. ZOOM SUR...

2.1. LA POLITIQUE DE COHÉSION

Les Fonds structurels sont les instruments financiers qui permettent la mise en œuvre de la politique de cohésion de l'UE. Il s'agit de la première politique européenne d'investissement. Parmi ces Fonds, il y a notamment le **Fonds européen de développement régional (FEDER)**, le **Fonds de cohésion (CF)** et le **Fonds social européen (FSE)**. Garante de la solidarité entre les peuples et les citoyens, la Commission européenne prévoit pour cette politique une enveloppe de 373 milliards d'euros en crédits d'engagements¹⁷ couvrant la période 2021-2027.

Le projet de CFP met l'accent sur cinq domaines d'investissement : une Europe plus **intelligente**, plus **verte**, plus **connectée**, plus **sociale** et plus **proche des citoyens**. Une priorité sera accordée aux deux premiers objectifs.

Les principaux éléments de la nouvelle politique de cohésion sont¹⁸ :

1. « *Un accent mis sur des grandes priorités d'investissement, dans les domaines où l'UE est la mieux placée pour produire des résultats* », notamment ceux de l'innovation, l'appui aux petites entreprises, les technologies numériques, la modernisation industrielle et la transition écologique.
2. « *Une politique de cohésion pour l'ensemble des régions et une approche plus adaptée du développement régional* » selon laquelle les régions seraient réparties en trois catégories et où les autorités locales seraient plus intégrées dans la gestion des fonds.
3. « *Des règles moins nombreuses, plus claires et plus courtes, et un cadre plus souple.* »
4. « *Un lien renforcé avec le Semestre européen pour améliorer le climat d'investissement en Europe.* »

Si la répartition des fonds reste principalement fonction du PIB par habitant, de **nouveaux critères** sont considérés dans le projet de la Commission, comme le taux de chômage des jeunes, l'action climatique ou encore l'intégration des migrants¹⁹.

Intégré dans la politique de cohésion, le **programme Interreg** (coopération interrégionale et transfrontalière) est complété par un nouveau **Mécanisme transfrontalier européen** (outil visant l'harmonisation des cadres juridiques entre régions ou pays frontaliers) et des **Investissements Innovants Interrégionaux** (soutiens financiers accordés à des groupements paneuropéens travaillant sur des thématiques prioritaires comme l'économie circulaire ou la cybersécurité)²⁰.

Focus sur le nouvel instrument FSE+

Le Fonds social européen – FSE, créé en 1957 suite au Traité de Rome, a pour mission de **garantir et faciliter l'accès à l'emploi et à la formation** via différents axes comme l'emploi durable, la lutte contre la pauvreté et la discrimination, l'éducation et la formation tout au long de la vie et l'efficacité de l'administration publique.

Pour la période 2014-2020, le FSE représentait 24,8% de l'ensemble des Fonds structurels, donc près de 80 milliards d'euros (près de 10% du budget européen total).

¹⁷ « Les crédits d'engagement couvrent le montant total des obligations juridiques (contrats, conventions ou décisions de subvention) susceptibles d'être signées par l'UE au cours de chaque exercice financier couvert par le CFP. Autrement dit, il s'agit des montants que l'UE peut promettre de dépenser au cours d'un exercice donné et qui seraient ensuite dépensés durant cet exercice ou sur plusieurs exercices. », [Conseil européen](#).

¹⁸ Commission européenne, « Budget de l'UE : développement régional et politique de cohésion après 2020 », Communiqué de presse, Strasbourg, 29 mai 2018.

¹⁹ Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : développement régional et cohésion », 29 mai 2018.

²⁰ *Ibidem*.

Le prochain CFP 2021-2027 transforme le FSE en FSE+²¹, « **plus souple et plus simple** ». Pour ce faire, différents changements sont prévus comme la **fusion de plusieurs Fonds** et « *un lien plus direct avec le semestre européen* ». L'**emploi**, l'**éducation** et l'**inclusion sociale** sont les trois grandes thématiques auxquelles les financements seront consacrés.

Concrètement, le FSE fusionne avec quatre autres fonds et programmes européens : le **FEAD** (Fonds européen d'Aide aux plus Démunis), le programme **EaSI** (pour l'emploi et l'innovation sociale), l'**IEJ** (Initiative pour l'Emploi des Jeunes), et le **Programme « Santé » de l'UE**. Au total, **101,2 milliards d'euros** seront consacrés à ce nouveau FSE+. Parallèlement, le **Fonds Européen d'ajustement à la Mondialisation (FEM)**, à destination des travailleurs licenciés dans le cadre de plans sociaux, mais qui dépend d'un règlement différent bénéficie d'une enveloppe de 1,6 milliard.

CFP 2014-2020		CFP 2021-2027	
FSE	80 milliards d'euros	FSE+	101,2 milliards d'euros
IEJ	6 milliards d'euros		
FEAD	3,8 milliards d'euros		
EaSI	0,92 milliard d'euros	FEM	1,6 milliard d'euros
Programme « Santé » de l'UE	0,45 milliard d'euros		
Total : 91,2 milliards d'euros			

Répondant aux **priorités du Socle européen des droits sociaux**²² (égalité des chances, accès au marché du travail, protection sociale, inclusion sociale, etc.), l'enveloppe FSE+ est à partager entre l'UE (**gestion directe**) et les États membres (**gestion indirecte**).

100 milliards d'euros seront gérés conjointement par les États membres et l'UE et **25%** de ce budget financera des **projets d'inclusion sociale**, **4%** iront à l'**aide aux plus démunis** et les pays où le taux de **jeunes NEET** (*Not in Education, Employment or Training*) est élevé « *devront consacrer au moins 10% des allocations FSE+ en gestion partagée à des actions ciblées et des réformes structurelles visant à soutenir l'emploi des jeunes* »²³.

Le reste du budget (1,2 milliard d'euros) sera géré directement par la Commission européenne (761 millions pour l'emploi et l'innovation sociale, 413 millions pour la santé).

Pratiquement, les **nouveaux outils** du FSE+ faciliteront la gestion et le paiement. Et les recommandations de la Commission aux États membres lors des semestres européens annuels devront davantage être prises en compte. Les priorités d'action seront par ailleurs réévaluées au cours de la programmation pour répondre au mieux aux nécessités et aux contingences nationales.

2.2. LE PROGRAMME ERASMUS+

Dans son projet de budget, la Commission européenne prévoit de **doubler** le financement accordé au programme Erasmus+, le faisant monter à 30 milliards d'euros. L'objectif est de parvenir à la création d'un véritable « **espace européen de la formation** », favorisant l'émergence d'une **identité européenne**.

Concrètement, la Commission prévoit de²⁴ :

²¹ Chorum, « Le FSE deviendra le FSE+ en 2021 », *Fil Cides*, 17/09/2018.

²² Commission européenne, « Budget de l'UE : développement régional et politique de cohésion après 2020 », Communiqué de presse, Strasbourg, 29 mai 2018.

²³ Chorum, *op. cit.*

²⁴ Commission européenne, « Budget de l'UE : La Commission propose de doubler le financement du programme Erasmus », Communiqué de presse, Bruxelles, 30 mai 2018.

1. « Augmenter le nombre de bénéficiaires ».
2. « Tendre la main aux personnes issues de tous les milieux sociaux ».
3. « Renforcer les relations de l'Union avec le reste du monde ».
4. « Mettre l'accent sur les études prospectives » concernant des domaines d'action porteurs d'avenir comme le changement climatique, l'environnement ou encore l'intelligence artificielle.
5. « Promouvoir une identité européenne à travers une expérience de voyage », notamment via l'initiative DiscoverEU.

2.3. LE PROGRAMME HORIZON EUROPE

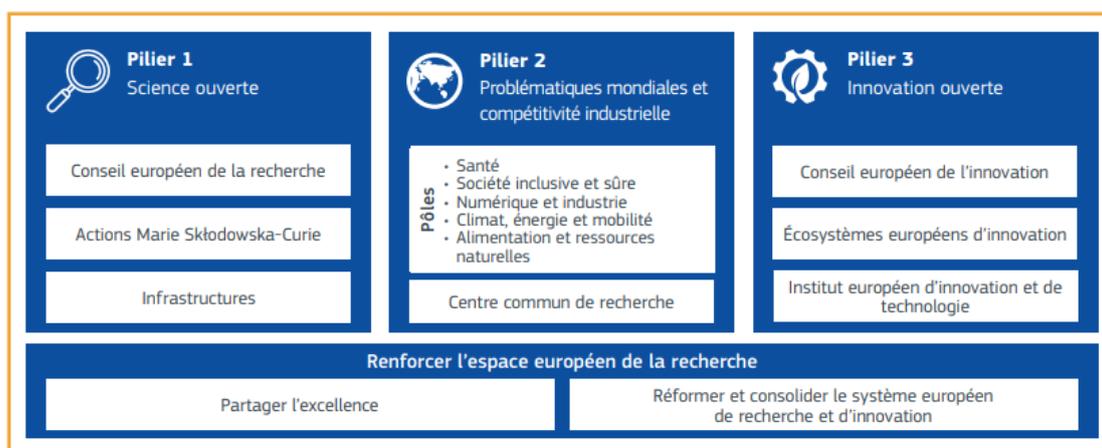
Suivant le projet de la Commission, 100 milliards d'euros seront accordés à la recherche et à l'innovation²⁵ :

- 97,6 milliards d'euros iront au nouveau programme « Horizon Europe ».
- 2,4 milliards d'euros seront consacrés au programme de recherche et de formation dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et de la radioprotection Euratom.

Ayant pour but de maintenir l'Europe à la pointe de la recherche et de l'innovation, le nouveau **programme Horizon Europe** présente quelques nouveautés²⁶ :

1. « Un Conseil européen de l'innovation (CEI) » comme un « guichet unique » de soutien aux innovateurs, dans la lignée de l'Institut européen d'innovation et de technologie.
2. « Un ensemble de nouvelles missions de recherche et d'innovation au niveau de l'UE » basées sur les enjeux de la vie quotidienne des citoyens européens.
3. « Maximiser le potentiel d'innovation dans toute l'Union », un soutien particulier sera accordé aux États membres présentant du retard en termes d'innovation. Les synergies avec les Fonds structurels et de cohésion seront renforcées.
4. « Plus d'ouverture » et plus de transparence quant à l'accès aux publications et aux données.
5. « Une nouvelle génération de partenariats européens et une collaboration accrue avec d'autres programmes de l'UE », notamment la politique de cohésion européenne ou encore le programme pour une Europe numérique.

Par ailleurs, le nouveau programme se déclinera selon **trois piliers** :



Source : Commission européenne²⁷.

²⁵ Commission européenne, « Budget de l'Union: La Commission propose le programme de recherche et d'innovation le plus ambitieux à ce jour », Communiqué de presse, Bruxelles, 7 juin 2018.

²⁶ *Ibidem*.

2.4. « DIGITAL EUROPE » : VERS UNE EUROPE NUMÉRIQUE

Grande nouveauté dans le projet de budget de la Commission européenne, la création d'un programme pour une **Europe numérique** qui bénéficiera d'une enveloppe de 9,2 milliards d'euros.

En effet, l'Europe manque d'un cadre qui soutient les investissements dans les capacités stratégiques que sont les compétences numériques. Ce cadre est désormais nécessaire et repose sur la collaboration entre les États membres. La **valeur ajoutée européenne** est la clé pour répondre au(x) défi(s) que pose le monde du numérique²⁸.

L'objectif du nouveau programme « Digital Europe » est de renforcer la « **compétitivité internationale de l'UE** » et améliorer les « **capacités numériques stratégiques de l'Europe** ». Cinq « capacités clés » sont listées²⁹ :

1. Supercalculateurs (2,7 milliards d'euros).
2. Intelligence artificielle (IA) (2 milliards d'euros).
3. Cybersécurité et confiance (2,5 milliards d'euros).
4. **Compétences numériques, c'est-à-dire garantir l'accès aux (futurs) travailleurs à des compétences numériques avancées par la formation et des stages. On estime en effet à 500.000 le manque de spécialistes IT d'ici 2020³⁰ (700 millions d'euros).**
5. **Garantir une large utilisation des technologies numériques dans tous les secteurs de l'économie et de la société (1,3 milliard d'euros).**

Investir dans les technologies numériques n'est possible et valable que s'il existe suffisamment de travailleurs formés pour soutenir ce développement et cette transition numérique. C'est pourquoi la **formation aux compétences numériques avancées** est au cœur du programme « Digital Europe » qui projette :



Source : Commission européenne³¹

L'implémentation du programme « Digital Europe » sera soutenue par le développement de « **hubs d'innovation digitale** » dans chaque État membre, voire dans chaque région. Ces hubs auront pour vocation le soutien et l'accompagnement d'entreprises et de particuliers vers le développement de compétences numériques avancées³².

Finalement thématique transversale au centre des priorités européennes, la transformation numérique de l'UE se fera aussi via d'**autres programmes européens**, notamment le Fonds européen de développement régional (**FEDER**) et le Fonds de cohésion (**CF**) qui soutiennent la transition vers une Europe plus intelligente et connectée par la création de réseaux européens travaillant dans ce sens ;

²⁷ Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Horizon Europe », 7 juin 2018.

²⁸ Commission européenne, « Budget de l'UE : remarques de la Commissaire Gabriel sur la proposition du Programme Europe numérique », Communiqué de presse, Bruxelles, 6 juin 2018.

²⁹ Commission européenne, « Budget de l'Union : La Commission propose d'investir un montant de 9,2 milliards d'euros dans le tout premier programme numérique », Communiqué de presse, Bruxelles, 6 juin 2018.

³⁰ Commission européenne, « Budget de l'UE : remarques de la Commissaire Gabriel sur la proposition du Programme Europe numérique », Communiqué de presse, Bruxelles, 6 juin 2018.

³¹ Commission européenne, « EU Budget for the futur : Investir dans l'avenir, transformation numérique 2021-2027 », 6 juin 2018.

³² Commission européenne, « Budget de l'UE : remarques de la Commissaire Gabriel sur la proposition du Programme Europe numérique », Communiqué de presse, Bruxelles, 6 juin 2018.

mais aussi grâce au programme **Horizon Europe** (programme pour une Europe numérique), au **Fonds InvestEU** (soutien à la transition numérique des petites entreprises) et au nouveau **FSE+** (former les citoyens aux compétences numériques)³³.

2.5. LE PROGRAMME LIFE

Avec 5,45 milliards d'euros, l'enveloppe dédiée à l'**environnement** et l'**action pour le climat** est celle qui augmenterait le plus proportionnellement (**+60%**) si le projet de budget avancé par la Commission européenne est approuvé. Le programme LIFE présentera quatre sous-catégories³⁴ :

1. **Nature et biodiversité.**
2. **Économie circulaire et qualité de vie.**
3. **Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci.**
4. **Transition vers l'énergie propre.**

L'objectif est la mise en œuvre de l'**Accord de Paris** défini lors de la COP21 et des objectifs de développement durable (**ODD**) des Nations unies. Pour cela, la Commission européenne a également intégré le financement d'actions pour le climat dans d'**autres grands programmes** comme la **politique de cohésion** ou encore la politique agricole commune (**PAC**). En effet et au même titre que la transition numérique, l'action climatique est une thématique européenne transversale. Ainsi, selon la Commission, il faudrait qu'au moins **25%** des dépenses de l'UE soient consacrées aux objectifs climatiques afin de les concrétiser.

2.6. L'INSTRUMENT INVESTEU

S'appuyant sur le **Plan Juncker**, le programme InvestEU est un nouveau Fonds qui rassemble tous les **financements de l'UE** (publics et privés) afin de « *stimuler davantage la création d'emplois, l'investissement et l'innovation* ». La proposition de la Commission est de consacrer 15,2 milliards d'euros au Fonds InvestEU, ce qui permettra de fournir une garantie de 38 milliards d'euros. Sur sept ans, la Commission attend que ce nouveau Fonds génère près de 650 milliards d'euros d'investissements supplémentaires³⁵.

Ce nouvel outil intégrera une **plateforme de conseils en investissement** apportant un soutien technique aux citoyens européens qui recherchent un investissement, ainsi que l'actuel **portail européen de projets d'investissement** qui met en relation un projet et un investisseur³⁶. L'objectif étant de créer de nouveaux emplois, de renforcer la compétitivité de l'UE tout en soutenant la cohésion sociale du continent.

Quatre axes d'action³⁷ :

1. **Infrastructures durables (11,5 milliards d'euros).**
2. **Recherche, innovation et numérisation (11,25 milliards d'euros).**
3. **Petites et moyennes entreprises (11,25 milliards d'euros).**
4. **Investissements sociaux et compétences (4 milliards d'euros).**

³³ Commission européenne, « EU Budget for the futur : Investir dans l'avenir, transformation numérique 2021-2027 », 6 juin 2018.

³⁴ Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Le nouveau programme LIFE », 1er juin 2018.

³⁵ Beatriz Rios, « L'UE dit au revoir au plan Juncker, bonjour à InvestEU », *EurActiv*, 8 juin 2018.

³⁶ Commission européenne, « Budget de l'UE : soutenir l'emploi, la croissance et l'innovation en Europe grâce au programme InvestEU », Communiqué de presse, Bruxelles, 6 juin 2018.

³⁷ Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Qu'est-ce que le programme InvestEU ? », 6 juin 2018.

Ainsi, 4 milliards d'euros seront consacrés au volet « Investissement social et compétences » dont l'objectif premier est de renforcer la dimension sociale de l'UE via le soutien à des investissements sociaux, notamment dans les domaines de la **microfinance** et de l'**économie sociale**, et toujours conformément à la politique sociale européenne et aux principes du socle des droits sociaux.

IV. ENJEUX DES NÉGOCIATIONS

1. UN CALENDRIER SERRÉ

Le projet de budget 2021-2027 de la Commission européenne est connu et détaillé, maintenant au Conseil européen et au Parlement européen de prendre le relais : le **Conseil** devra parvenir à un accord sur la contribution des États membres et une négociation budgétaire s'engagera, pendant laquelle les dépenses par politique et par État membre seront fixées. Négociations qui devront recevoir l'approbation du Parlement. Pour finir, ultime étape, une fois approuvé à la majorité par le **Parlement européen**, le CFP 2021-2027 devra être voté à l'unanimité par le **Conseil**. Puisque l'adoption du CFP requiert l'**unanimité** du Conseil, le principe du **verrou institutionnel** est de mise, c'est-à-dire que chaque État membre dispose d'un **droit de véto** dans l'adoption du budget européen³⁸.

L'objectif de la Commission est d'être parvenu à un accord avant les élections du Parlement européen et le sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se déroulera à Sibiu, en Roumanie, le **9 mai 2019**. Selon elle, respecter ce calendrier aurait des retombées plus que positives et nécessaires sur l'économie européenne : la création de milliers d'emplois, le soutien à des projets porteurs de sens, l'opportunité à des jeunes européens de bénéficier du programme Erasmus, etc.³⁹

Ainsi, à l'approche des élections européennes de mai 2019 et du Brexit (effectif en 2019), les négociations budgétaires se font pressantes⁴⁰. Incongru pour certains dont Guy Verhofstadt – chef de groupe ALDE au Parlement européen – puisque cela signifie que les députés élus en 2019 devront se soumettre à un budget voté par leurs prédécesseurs. Le député belge appelle donc à faire coïncider programmation budgétaire et législature⁴¹.

Finalement, au vu de la **complexité** des négociations et aux enjeux sous-jacents, les observateurs ont tendance à planifier l'adoption du CFP 2021-2027 pour la **fin 2019, voire le début 2020**.

2. QUELS MOYENS...

Principalement **budget d'investissement** (environ 94% du budget européen est dépensé dans les États membres et dans des pays tiers, pour seulement 6% alloué à la gestion de la machine administrative de l'UE⁴²), le budget européen est l'enveloppe permettant à l'UE d'atteindre ses **objectifs politiques**⁴³. Les enjeux des négociations du budget européen sont ainsi financiers, mais aussi démocratiques⁴⁴.

³⁸ Commission européenne, « La Commission invite les dirigeants à ouvrir la voie à un accord sur un budget de l'UE moderne, équilibré et équitable pour l'avenir », Communiqué de presse, Bruxelles, 4 décembre 2018.

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ « Réforme des institutions et budget : les propositions de Jean-Claude Juncker », Revue de presse, *Toute l'Europe*, 15.02.2018.

⁴¹ Guy Verhofstadt, « 'Budget européen: bienvenue dans un monde absurde', par Guy Verhofstadt », *L'Opinion*, 18 février 2018.

⁴² Daniela Vincenti, « Le Parlement européen veut plus de ressources pour l'UE », *EurActiv*, 15 mars 2018.

⁴³ European Commission, « A new, modern Multiannual Financial Framework for a European Union that delivers efficiently on its priorities post-2020 », Communication, COM(2018) 98 final, 14.02.2018.

⁴⁴ Christine Revault d'Allonnes, Christophe Rouillon, « Après le Brexit, voici pourquoi le budget de l'UE doit intéresser tout le monde », Les Blogs, *HuffPost*, 13/02/2018.

La proposition de la Commission présente un budget qui s'inscrit dans le **compromis d'Édimbourg** de 1992 qui plafonne le budget UE à moins de 1,2% du RNB européen. En effet, le projet de CFP correspond à 1,11% de la richesse européenne. **Loin de suffire** pour répondre aux enjeux actuels que sont le climat ou la question migratoire selon certains⁴⁵, la **proposition est vivement contestée** par l'Autriche, le Danemark et les Pays-Bas qui estiment la charge pesant sur les États membres non équilibrée et revendiquent une réduction du budget pour une Europe réduite elle aussi suite au Brexit^{46,47,48} ...

Le **Brexit** (le Royaume-Uni était le quatrième contributeur au budget de l'UE et le deuxième contributeur net de l'UE, son départ engendrera un trou estimé de 12-13 milliards d'euros) et le **contexte international** actuel nécessitent de nouvelles ressources propres et/ou des coupes budgétaires⁴⁹. Cependant et malgré le départ d'un État membre, les **moyens mis à disposition** doivent être à la hauteur des **ambitions européennes**, mais aussi des **urgences actuelles**. Pourtant, les priorités mises sur la table par chacun des États membres semblent incompatibles et le **chacun pour soi** une règle d'or⁵⁰.

Déjà en mars 2018, donc avant la proposition de la Commission, le **Parlement européen (PE)** adoptait une résolution où il appelle à augmenter le budget européen pour atteindre **1,3%** du RNB de l'UE et ainsi prévenir les coupes budgétaires tout en répondant aux enjeux que posent les problématiques européennes et mondiales actuelles comme le chômage des jeunes, les phénomènes migratoires ou encore la transition vers une société plus durable⁵¹. Par ailleurs, le PE ne transige pas sur la nécessité des **ressources propres**. Suivant l'argumentaire des députés, le Traité de Rome affirme que « *la Communauté économique européenne ne devait être financée par des contributions nationales uniquement pour une courte période de transition et l'être ensuite par un système de ressources propres* »⁵².

Jean Arthuis, eurodéputé ALDE et président de la commission budget au Parlement européen, déplore le **manque « d'audace »** de la proposition de budget de la CE. Selon lui, certaines politiques comme le climat, le numérique ou la migration ne relèvent plus des politiques nationales. La **mondialisation** en a fait des **questions transnationales** où la « **valeur ajoutée européenne** » est centrale. Il plaide pour une diminution des budgets nationaux alloués à ces politiques afin d'augmenter le budget européen : **dépenser mieux et non dépenser plus**⁵³.

3. ... POUR QUELS OBJECTIFS

3.1. DE NOUVELLES PRIORITÉS POUR L'EUROPE DE DEMAIN

L'agenda de l'UE place **certaines nouvelles actions politiques** comme **prioritaires**, celles-ci verront leur enveloppe budgétaire augmenter, au détriment d'autres secteurs⁵⁴ :

- Améliorer la protection des frontières extérieures de l'Union.
- L'Union européenne de la défense.

⁴⁵ Philippe Frémeaux, « Un budget européen décevant », Chronique, *Alternatives Économiques*, 07/05/2018.

⁴⁶ Commission européenne, « Budget de l'Union : la Commission propose un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend », Communiqué de presse, Bruxelles, 2 mai 2018.

⁴⁷ Jorge Valero, « Les États membres se braquent contre la hausse du budget de l'UE », *EurActiv*, 3 mai 2018.

⁴⁸ *Ibidem*.

⁴⁹ Michel Tendil, « Budget post-2020 : le commissaire Oettinger détaille ses propositions devant les députés français », *Banque des territoires*, 1^{er} février 2018.

⁵⁰ Philippe Frémeaux, *op. cit.*

⁵¹ Parlement européen, « Résolution du Parlement européen du 14 mars 2018 sur le prochain cadre financier pluriannuel: préparation de la position du Parlement sur le CFP post-2020 (2017/2052(INI)) », Strasbourg, 14 mars 2018.

⁵² Parlement européen, « Budget de l'UE à long terme : les députés veulent plus de ressources propres », Actualité, 27-04-2018.

⁵³ Emmanuel Berretta, « Budget européen - « Un manque d'audace », selon Jean Arthuis », *Le Point*, 08/05/2018.

⁵⁴ Commission européenne, « Le budget à long terme de l'UE après 2020 : la Commission européenne présente les différentes options - et leurs conséquences », Communiqué de presse, Bruxelles, 14 février 2018.

- Le soutien à la mobilité des jeunes.
- La stimulation de la transformation numérique de l'Europe
- La promotion de la recherche et de l'innovation.
- Le soutien à une véritable Union économique et monétaire.

3.2. UNE EUROPE PLUS VERTE

Le projet de budget européen se veut être un « **moteur de durabilité** » et vise à intégrer les objectifs de développement durable (ODD) dans l'élaboration des politiques européennes. Différents ministres de l'environnement se sont d'ailleurs rassemblés dans un « **groupe de la croissance verte** » qui plaide pour que **20%** du budget soit alloué en faveur du climat et demande de retirer le soutien européen aux projets à forte intensité carbone.

Le **Parlement européen**, lui, recommande que **30%** du budget soit consacré à l'action climatique et appelle à la création d'un « *Fonds global* » pour une « **transition juste** ».

Dans un avis d'initiative⁵⁵ du 17 octobre 2018, le Comité économique et social européen (CESE) plaide pour la mise en place d'un **pacte « finance-climat »** et propose de consacrer **40%** du budget européen à la transition économique, sociale et environnementale puisque « *ni emploi, ni entrepreneuriat sur une planète morte* »⁵⁶.

Par ailleurs, le projet de budget de la Commission propose de **nouvelles ressources propres** qui vont également dans la direction de la lutte comme les dérèglements climatiques comme les **quotas d'émission de CO₂** et les **taxes plastiques** : deux points fortement controversés au sein des États membres⁵⁷.

3.3. UNE EUROPE PLUS SOLIDAIRE ?

Le **principe de conditionnalité** qui lie l'accès aux Fonds structurels au respect de l'État de droit et à l'accueil des migrants est l'une des grandes nouveautés du projet de budget européen. Dans l'ensemble, la volonté de la Commission européenne de réaffirmer ses **valeurs fondatrices** alors que le contexte européen et international est mis sous tension par la pression migratoire, est accueillie favorablement par les autres institutions et la plupart des États membres.

Cependant, la **Hongrie** et la **Pologne** ont sans surprise remis en question la légalité de ce principe de conditionnalité. Puisque le vote à l'unanimité au Conseil est requis pour que le nouveau CFP soit ratifié, les observateurs sont dubitatifs sur le maintien de ce principe de conditionnalité dans le texte final⁵⁸.

3.4. DES COUPES BUDGÉTAIRES QUI PRÉOCCUPENT

Les politiques qui seraient diminuées sont la **politique agricole commune (PAC)** et la **politique de cohésion**. En effet, la PAC passerait de 408 à 365 milliards d'euros et la politique de cohésion serait, elle, diminuée de 7%. Pour la première fois dans l'histoire de l'UE, la PAC perd sa première place au budget européen. Aussi, la **rationalisation de cette politique** inquiète, car elle passe d'une « *vision européenne du modèle agricole à des programmes nationaux de gestion de fonds européens contrôlés par Bruxelles* »⁵⁹. Avec la France en tête, car principal bénéficiaire de la PAC, plusieurs États membres ont d'ores et déjà affirmé leur mécontentement et désaccord quant à la réduction du budget de la politique agricole⁶⁰. Selon

⁵⁵ Comité économique et social européen, « European Finance-Climate Pact », Avis d'initiative, 17/10/2018.

⁵⁶ Comité économique et social européen, « Le CESE se positionne comme le chef de file des institutions de l'UE en proposant d'affecter 40 % du budget de l'Union au changement climatique », Actualité, 18/10/2018.

⁵⁷ Frédéric Simon, *op. cit.*

⁵⁸ Cécile Barbière, « La conditionnalité des fonds européens met en danger 2 % du PIB de la Hongrie et de la Pologne », *EurActiv*, 9 octobre 2018.

⁵⁹ Jean Quatremer, « LA PAC perd sa place de premier budget de l'Union européenne », *Libération*, 1 juin 2018.

⁶⁰ « Paris juge «inacceptable» la baisse proposée du budget de la PAC », *EurActiv*, 8 mai 2018.

certaines observateurs, les **coupes réelles** dans la PAC seraient de l'ordre de **15 %**. Ils dénoncent donc un manque de transparence de la part de la Commission européenne puisqu'« *à prix constant, les aides directes versées aux agriculteurs (en fonction de la taille de leur exploitation) baisseront de 16 % entre le cadre financier 2014-2020 et celui de 2021-2027* »⁶¹.

Dans l'ensemble, le **Parlement européen** applaudit l'**ouverture vers de nouvelles ressources propres** comme la taxe plastique ou l'impôt sur les entreprises, mais regrette un **manque d'ambition** quant à la recherche, au soutien aux entreprises et au programme Erasmus⁶².

Le **Comité des Régions** se dit aussi inquiet quant aux coupes budgétaires constatées dans la PAC et la politique de cohésion et regrette notamment que le programme **Interreg** ne devienne qu'une « *valeur d'ajustement* » malgré sa popularité et sa nécessité⁶³. En effet, le fonds de coopération transfrontalière Interreg est menacé dans le projet de budget européen et pourtant, il s'agit du seul programme qui permette aux autorités locales et régionales de résoudre ensemble des défis communs dans des domaines divers comme le tourisme ou les transports⁶⁴.

Si le **CESE** salue notamment le principe de conditionnalité (bien qu'il recommande d'ouvrir la notion d'État de droit au respect des droits fondamentaux et à la démocratie⁶⁵), la dimension sociale du programme InvestEU⁶⁶ et la recherche de nouvelles ressources propres, il critique vivement les coupes budgétaires et la baisse de 6 %, en termes réels, de l'engagement proposé pour le Fonds social européen (FSE+)⁶⁷.

« Elle [l'Union] devrait s'efforcer de déployer son potentiel économique et politique considérable pour promouvoir des politiques sociales, économiques et d'emploi avancées, axées sur la croissance et qui garantissent une répartition équitable des gains de croissance, répondre à l'urgence de lutter contre le changement climatique et financer la transition vers une Europe durable (dans le contexte de l'article 3 du traité sur l'Union européenne), ainsi que pour exploiter les possibilités offertes par la montée en puissance de l'intelligence artificielle, la numérisation et l'industrie 4.0. Tout cela nécessite un effort budgétaire plus important. Conformément à la position du Parlement européen, le CESE propose que les dépenses et les recettes atteignent 1,3 % du RNB. »

Avis du CESE (ECO/460)⁶⁸

Pour répondre à ces critiques, la **Commission européenne** avance que les coupes budgétaires sont dues aux **freins** mis par les **États membres** qui refusent d'augmenter leurs contributions nationales et sont frileux quant aux nouvelles ressources propres proposées⁶⁹.

⁶¹ Arnaud Carpon, « Non pas 5 %, mais 15 % de baisse des soutiens pour les agriculteurs », *Terre-net*, 28 mai 2018.

⁶² Emma Giraud, « Parlement européen : l'essentiel de la session plénière de mai 2018 », *Taurillon*, 3 juin.

⁶³ Comité européen des régions, « Le prochain cadre financier de l'Union européenne doit être revu à la hausse afin de pouvoir relancer l'Europe en partant des territoires », Communiqué de presse, 11/10/2018.

⁶⁴ Beatriz Rios, « La coopération entre régions suspendue au budget européen », *EurActiv*, 1 octobre 2018.

⁶⁵ Comité économique et social européen, « Le budget de l'Union et l'état de droit », Avis, 18/10/2018.

⁶⁶ Comité économique et social européen, « D'après le CESE, le nouveau programme d'investissement de l'UE – InvestEU – devrait renforcer la dimension sociale », Actualité, 30/10/2018.

⁶⁷ Comité économique et social européen, « Cadre financier pluriannuel après 2020 », Avis, 19/09/2018.

⁶⁸ *Ibidem*.

⁶⁹ Beatriz Rios, « Oettinger reproche la baisse du budget aux États membres », *EurActiv*, 20 septembre 2018.

CONCLUSION

Si le projet de budget européen de la Commission européenne présente de nouvelles priorités en lien avec le contexte sociétal, économique et politique actuel comme la lutte contre le réchauffement climatique, la révolution numérique ou le défi des migrations ; il semble que cette proposition prenne plutôt la forme d'un « **remaniement des pôles budgétaires** » que d'une vraie « **révolution** » qui placerait l'Union européenne au-devant de la scène politique et économique internationale⁷⁰. Malgré l'**ambition européenne** de « *partager l'exercice de la souveraineté pour préserver son efficacité* »⁷¹, la procédure législative spéciale de rigueur lors de l'adoption du CFP donne le dernier mot aux États membres et encore une fois, la règle du **chacun pour soi** risque de prendre le dessus sur la cohésion européenne.

Il semble évident que le consensus entre les États membres sera compliqué. Mais comment construire un budget quand toutes les parties prenantes ne s'accordent pas sur **l'Europe qu'elles souhaitent bâtir**⁷² ?

Les décideurs européens ont la lourde tâche de trouver un **équilibre** entre le manque à gagner du Brexit, la préservation de politiques clés telles que la PAC ou la cohésion et l'intégration de nouvelles priorités tout en n'augmentant pas trop la contribution des États membres réticents, et ainsi faire du CFP 2021-2027 **un budget à la hauteur de l'Europe de demain**⁷³.

La tâche s'avère difficile...

⁷⁰ Emma Giraud, « Budget 2021-2027 : l'heure de l'Europe politique n'a pas (encore sonné) », *Taurillon*, 11 mai 2018.

⁷¹ Emmanuel Berretta, *op. cit.*

⁷² *Ibidem.*

⁷³ Emma Giraud, 11 mai 2018, *op. cit.*

BIBLIOGRAPHIE

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Commission européenne, rubrique « Budget, cadre financier pluriannuel », mis à jour le 9/01/2018, [\[en ligne\]](#).

European Commission, “A new, modern Multiannual Financial Framework for a European Union that delivers efficiently on its priorities post-2020”, Communication, COM(2018) 98 final, 14.02.2018, [\[online\]](#).

Commission européenne, « Le budget à long terme de l'UE après 2020 : la Commission européenne présente les différentes options - et leurs conséquences », Communiqué de presse, Bruxelles, 14 février 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Budget de l'Union : la Commission propose un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend », Communiqué de presse, Bruxelles, 2 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend », 2 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : développement régional et cohésion », 29 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Budget de l'UE : développement régional et politique de cohésion après 2020 », Communiqué de presse, Strasbourg, 29 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Budget de l'UE : La Commission propose de doubler le financement du programme Erasmus », Communiqué de presse, Bruxelles, 30 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Budget de l'UE : la PAC après 2020 », juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Le nouveau programme LIFE », 1^{er} juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Budget de l'UE : remarques de la Commissaire Gabriel sur la proposition du Programme Europe numérique », Communiqué de presse, Bruxelles, 6 juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Budget de l'UE : soutenir l'emploi, la croissance et l'innovation en Europe grâce au programme InvestEU », Communiqué de presse, Bruxelles, 6 juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Qu'est-ce que le programme InvestEU ? », 6 juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « EU Budget for the futur : Investir dans l'avenir, transformation numérique 2021-2027 », 6 juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Budget de l'Union: La Commission propose d'investir un montant de 9,2 milliards d'euros dans le tout premier programme numérique », Communiqué de presse, Bruxelles, 6 juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Un budget de l'UE pour l'avenir : Horizon Europe », 7 juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « Budget de l'Union : La Commission propose le programme de recherche et d'innovation le plus ambitieux à ce jour », Communiqué de presse, Bruxelles, 7 juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Commission européenne, « La Commission invite les dirigeants à ouvrir la voie à un accord sur un budget de l'UE moderne, équilibré et équitable pour l'avenir », Communiqué de presse, Bruxelles, 4 décembre 2018, [\[en ligne\]](#).

Parlement européen, « Résolution du Parlement européen du 14 mars 2018 sur le prochain cadre financier pluriannuel: préparation de la position du Parlement sur le CFP post-2020 (2017/2052(INI)) », Strasbourg, 14 mars 2018, [en ligne](#).

Parlement européen, « Budget de l'UE à long terme : les députés veulent plus de ressources propres », Actualité, 27-04-2018, [en ligne](#).

Comité économique et social européen, « Cadre financier pluriannuel après 2020 », Avis, 19/09/2018, [en ligne](#).

Comité économique et social européen, « European Finance-Climate Pact », Avis d'initiative, 17/10/2018, [en ligne](#).

Comité économique et social européen, « Le budget de l'Union et l'état de droit », Avis, 18/10/2018, [en ligne](#).

Comité économique et social européen, « Le CESE se positionne comme le chef de file des institutions de l'UE en proposant d'affecter 40 % du budget de l'Union au changement climatique », Actualité, 18/10/2018, [en ligne](#).

Comité économique et social européen, « D'après le CESE, le nouveau programme d'investissement de l'UE – InvestEU – devrait renforcer la dimension sociale », Actualité, 30/10/2018, [en ligne](#).

Comité européen des régions, « Le prochain cadre financier de l'Union européenne doit être revu à la hausse afin de pouvoir relancer l'Europe en partant des territoires », Communiqué de presse, 11/10/2018, [en ligne](#).

ARTICLES DE PRESSE, THINK TANK

Cécile Barbière, « La conditionnalité des fonds européens met en danger 2 % du PIB de la Hongrie et de la Pologne », *EurActiv*, 9 octobre 2018, [en ligne](#).

Emmanuel Berretta, « Budget européen - « Un manque d'audace », selon Jean Arthuis », *Le Point*, 08/05/2018, [en ligne](#).

Arnaud Carpon, « Non pas 5 %, mais 15 % de baisse des soutiens pour les agriculteurs », *Terre-net*, 28 mai 2018, [en ligne](#).

Elise Dubetz, « Les Fonds structurels européens : une opportunité pour l'économie sociale ? », *Pour la Solidarité*, Coll. Étude et Dossier, février 2012.

Cécile Ducourtieux, « La Commission européenne présente un budget 2021-2027 ambitieux, mais explosif », *Le Monde*, 2 mai 2018, [en ligne](#).

Philippe Frémeaux, « Un budget européen décevant », Chronique, *Alternatives Economiques*, 07/05/2018, [en ligne](#).

Emma Giraud, « Parlement européen : l'essentiel de la session plénière de mai 2018 », *Taurillon*, 3 juin, [en ligne](#).

Emma Giraud, « Budget 2021-2027 : l'heure de l'Europe politique n'a pas (encore sonné) », *Taurillon*, 11 mai 2018, [en ligne](#).

Claire Guyot, « Les eurodéputés tentent de défendre « un budget ambitieux » pour la politique de cohésion », *EurActiv*, 18 avril 2018, [en ligne](#).

Marine Hurard, « Le budget européen 2014-2020 : quels enjeux ? », *Pour la Solidarité*, Coll. Note d'analyse, septembre 2011.

Nikos Lampropoulos, « Oettinger promet des coupes minimales dans les fonds de cohésion », *EurActiv*, 23 mars 2018, [en ligne](#).

Jean Quatremer, « LA PAC perd sa place de premier budget de l'Union européenne », *Libération*, 1 juin 2018, [en ligne](#).

Christine Revault d'Allonnes, Christophe Rouillon, « Après le Brexit, voici pourquoi le budget de l'UE doit intéresser tout le monde », Les Blogs, *HuffPost*, 13/02/2018, [\[en ligne\]](#).

Beatriz Rios, « L'UE dit au revoir au plan Juncker, bonjour à InvestEU », *EurActiv*, 8 juin 2018, [\[en ligne\]](#).

Beatriz Rios, « La coopération entre régions suspendue au budget européen », *EurActiv*, 1 octobre 2018, [\[en ligne\]](#).

Beatriz Rios, « Oettinger reproche la baisse du budget aux États membres », *EurActiv*, 20 septembre 2018, [\[en ligne\]](#).

Frédéric Simon, « Bruxelles verdit le budget européen », *EurActiv*, 3 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

Catherine Stupp, « L'augmentation des ressources propres de l'UE ravit les eurodéputés », *EurActiv*, 3 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

Michel Tendil, « Budget post-2020 : le commissaire Oettinger détaille ses propositions devant les députés français », *Banque des territoires*, 1^{er} février 2018, [\[en ligne\]](#).

Isabelle Thomas, « Budget européen : l'heure de vérité », *Ouest-France*, 20 mars 2018, [\[en ligne\]](#).

Jorge Valero, « Les budgets PAC et fonds de cohésion en danger après 2020 », *EurActiv*, 26 février 2018, [\[en ligne\]](#).

Jorge Valero, « Les États membres se braquent contre la hausse du budget de l'UE », *EurActiv*, 3 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

Guy Verhofstadt, « 'Budget européen: bienvenue dans un monde absurde', par Guy Verhofstadt », *l'Opinion*, 18 février 2018, [\[en ligne\]](#).

Daniela Vincenti, « Le Parlement européen veut plus de ressources pour l'UE », *EurActiv*, 15 mars 2018, [\[en ligne\]](#).

Chorum, « Le FSE deviendra le FSE+ en 2021 », *Fil Cides*, 17/09/2018, [\[en ligne\]](#).

« Paris juge «inacceptable» la baisse proposée du budget de la PAC », *EurActiv*, 8 mai 2018, [\[en ligne\]](#).

« Réforme des institutions et budget : les propositions de Jean-Claude Juncker », *Revue de presse, Toute l'Europe*, 15.02.2018, [\[en ligne\]](#).

*Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.*

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Compensation carbone, fausse bonne idée ?*, Adrien MERONO, septembre 2018.
- *L'intersectionnalité des discriminations en Europe*, Öykü AYTAÇOĞLU, juin 2018.
- *Genre et santé au travail : les femmes face aux inégalités*, Joséphine BERTRAND, juin 2018.
- *Les valeurs européennes à l'épreuve du national-populisme*, Damien GENICOT, juin 2018.
- *L'intégration des migrants par le travail*, Romuald COCAGNE, mai 2018.
- *L'entrepreneuriat féminin dans le sud de la Méditerranée : un enjeu de progrès solidaire*, Romuald COCAGNE, mai 2018.
- *Consultations citoyennes : un défi politique et démocratique*, Paul HAMMOUD, avril 2018.
- *La finance verte en Europe*, Alexis CRETEN, avril 2018.
- *Politiques migratoires en Europe : Zoom sur l'accord UE-Turquie*, Öykü AYTAÇOĞLU, avril 2018.
- *Les friches en Europe, reconverter l'industriel en culturel*, Joséphine BERTRAND, mars 2018.
- *Insertion vers l'emploi et politique européenne*, Jonathan BANNENBERG, mars 2018.
- *Formation inclusive aux métiers du numérique : Pour une meilleure intégration des femmes et des personnes réfugiées*, Florent LOSSON, mars 2018.
- *Politique agricole commune et sécurité alimentaire*, Louise ROQUETTE, mars 2018.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe*. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ?* PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS & SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Politiques de prévention à Bruxelles : Historique et besoins en formation*, Marie SCHULLER, septembre 2018.
- *Les Régions ultrapériphériques : défis et perspectives*, Paul HAMMOUD, Antoine MASQUELIN, Tristan THOMAS, février 2018.
- *Finance et bien-être, une réflexion participative*. Marie Leprêtre, décembre 2016.
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables*. Sanjin Plakalo, décembre 2016.
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises*. Denis Stokkink, novembre 2016.
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France*. POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage*. Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, d'harmonie sociétale et environnementale des territoires. Une voie susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles est confrontée la société actuelle. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, investi dans la promotion des entreprises d'économie sociale en Europe, poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles trajectoires. C'est dans ce cadre que s'inscrit la désignation de PLS, rapporteur général du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Entrepreneuriat social (GECES).

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

